

Comment nous rejoindre ?



Institut de formation aides-soignants

Un institut de qualité au service
de votre réussite professionnelle





La formation aides-soignants

Conditions d'inscription

Être âgé de plus de 17 ans.

Aucun diplôme n'est requis pour la formation.

Selection à partir de l'étude d'un dossier de candidature.

Référentiel de formation

Dans le référentiel de formation, **3 missions et 5 blocs de compétences**.

BLOC 1

Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

BLOC 2

Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

BLOC 3

Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

BLOC 4

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

BLOC 5

Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques



Durée de la formation : 11 mois

Rentrée scolaire : septembre et/ou janvier

Enseignement théorique de 5 blocs de compétences : 22 semaines



100 places*
sur les 2 sites
Compiègne et
Noyon

4 périodes de stages de 22 semaines dont :

- 1 stage auprès de personnes en situation handicap physique ou mental
- 1 auprès des personnes âgées
- 1 auprès de personnes en : MCO, libéral, HAD, santé publique ...
- 1 stage de 7 semaines de projet professionnel en fin de formation pour les cursus complets
- Pour le cursus passerelle, individualisé en fonction des diplômes

* sous réserve de la décision de l'agrément

Buts de la formation

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont définies par le référentiel de formation :

- **Accompagner la personne** dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
- **Collaborer aux projets** de soins personnalisés dans son champ de compétences
- **Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique** interprofessionnel dans différents contextes comme la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aigüe et la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé



Débouchés

L'aide-soignant exerce dans tous les secteurs où sont dispensés des soins préventifs curatifs et palliatifs que ce soit en milieu hospitalier, en SSIAD, HAD et psychiatrie en étroite collaboration avec le personnel infirmier et sous sa responsabilité.